

DEC25153DAJ

**Décision du 27 août 2025 portant fin au mandat de M. Abraham ESCOBAR GUTIERREZ en qualité de
Président du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers et nomination de Mme Katia TOUSSAINT-
THIBAudeau Présidente par intérim dudit centre**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche
pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 21 décembre 2022 portant renouvellement du mandat de M. Abraham ESCOBAR GUTIERREZ en qualité
de Président du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier
2023,

Vu la décision du 14 juin 2023 portant nomination de Mme Katia TOUSSAINT-THIBAudeau en qualité de Directrice des
Services d'Appui du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} juin
2023,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre 2025, il est mis fin, en accord avec l'intéressé, au mandat de M. Abraham ESCOBAR GUTIERREZ,
Directeur de Recherche de 1^{ère} classe, en qualité de Président du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers.

Article 2 :

A compter du 1^{er} septembre 2025, Mme Katia TOUSSAINT-THIBAudeau, Ingénieure de Recherche, est nommée Présidente
par intérim du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers.

Fait à Paris, le 27 août 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

